

CONCEPT PASSERELLE

**pour infirmier certifié en Soins Continus
de la formation HFR**

**vers la formation d'expert
EPD ES en Soins intensifs HFR**

Contenu

1.	Préambule	3
2.	Conditions.....	3
3.	Déroulement	4
4.	Programme	4
5.	Durée.....	5
6.	Recrutement	5
7.	Coûts de formation.....	5
8.	Particularités	5

Pour des raisons de lisibilité, la forme masculine est employée dans le présent concept; elle désigne implicitement les personnes des deux sexes.

Nom du fichier	Auteur	Date	N° de version	Approbation	
CFS - Référentiel - 3314 - Concept - Passerelle spécialiste SC-IMC vers expert SI.docx	RFILSI	22-09-2022	02	RCFS	Page 2 de 6

1. Préambule

Le profil et les compétences de l'infirmier certifié en soins continus (SC-IMC) sont distincts de ceux de l'expert EPD ES en soins intensifs (SI).

La réalité d'une unité de soins intensifs reconnue pour la formation EPD ES SI, qui forme aussi à la spécialisation SC-IMC avec des prises en charge de patients critiques et instables, est de nature à encourager le suivi de la formation d'expert EPD ES en soins intensifs par les infirmiers certifiés SC-IMC.

La spécialisation d'infirmier en soins continus-IMC dispensée à l'HFR dépasse les exigences minimales nationales et se déroule en grande partie en commun avec la filière SI. Elle permet donc une reconnaissance d'heures de pratique et de théorie décomptées lors de la formation SC.

Une passerelle pour les infirmiers SC-IMC formés à l'hôpital fribourgeois (HFR) vers la formation d'expert EPD ES SI HFR est encouragée et possible sans RVAE à certaines conditions précisées dans ce document.

2. Conditions

Peuvent prétendre à une formation passerelle, les infirmiers spécialisés SC ayant effectué leur spécialisation à l'HFR.

Toute formation SC reconnue au niveau national ou autre fera l'objet d'une reconnaissance et validation d'acquis et d'expérience (RVAE), procédure décrite dans le règlement de formation spécialisée.

Le délai entre la fin de formation SC et l'entrée en formation EPD ES SI doit être de 5 ans maximum. Au-delà de ce délai, la procédure RVAE prévaut.

Le maintien de l'activité pratique dans un service de soins continus ou intensifs depuis la fin de la formation est une condition sine qua non pour envisager une passerelle.

Le cadre réglementaire et le plan d'étude cadre de la formation EPD ES s'appliquent alors dès l'entrée en formation.

Nom du fichier	Auteur	Date	N° de version	Approbation	
CFS - Référentiel - 3314 - Concept - Passerelle spécialiste SC-IMC vers expert SI.docx	RFILSI	22-09-2022	02	RCFS	Page 3 de 6

3. Déroulement

L'infirmier effectuant une passerelle rejoint la 2^{ème} session de formation SI (début octobre).

Le certificat en soins continus permet une reconnaissance partielle de la 1^{ère} session de la formation SI : l'examen théorique effectué au 9^{ème} mois de formation SC et le travail écrit d'analyse de situation permettent une équivalence de l'examen théorique SI de fin de 1^{ère} session.

Les qualifications pratiques suivent le cursus SI standard et sont planifiées en fin de 2^{ème} session (fin mai-juin) et de 3^{ème} session (fin novembre-décembre).

Le délai de remise du travail de diplôme est le même que pour les autres infirmiers en formation SI, soit pour la fin septembre, avec une soutenance planifiée début décembre.

4. Programme

4.1 Avant l'entrée en formation :

- a. Les aspects liés à la ventilation invasive sont à appréhender en pratique clinique, en participant à des ateliers et/ou en bénéficiant d'encadrements.
- b. Certains apports théoriques de 1^{ère} session non suivis durant le cursus SC-IMC sont à rattraper. Cela concerne la régulation acido-basique (1/2 jour, session 1, semaine métabolique), ainsi que l'embolie pulmonaire et l'hémodynamique avancée (3 jours, session 1, semaine hémodynamique).
Il s'agira de participer à ces cours en tant qu'auditeur libre ou de les appréhender par étude personnelle.
- c. La participation au cours « TD3 Recherche documentaire » (1 jour, session 1) doit précéder l'entrée en formation.
Les cours « TD1 – Introduction » et « TD2 - Concept EBN/EBP », ainsi que celui sur la transfusion massive sont à étudier de manière personnelle.

L'accompagnement pratique s'effectue selon le programme habituel, avec une attention particulière pour le patient ventilé et le monitoring hémodynamique avancé.

4.2 Dès l'entrée en formation :

Correspond au cursus normal de formation EPD ES SI de 2^{ème} et 3^{ème} session.

Nom du fichier	Auteur	Date	N° de version	Approbation	
CFS - Référentiel - 3314 - Concept - Passerelle spécialiste SC-IMC vers expert SI.docx	RFILSI	22-09-2022	02	RCFS	Page 4 de 6

5. Durée

La durée restante de formation EPD ES SI correspondant à un taux d'activité de 100% représente 15 mois. La prolongation au prorata temporis du Règlement des formations EPD ES s'applique pour toute réalisation de la formation à un taux d'activités partiel (min. 80%).

6. Recrutement

Le recrutement se déroule selon les délais habituels. Le dossier est à envoyer par les lieux de pratique au responsable de la filière SI au plus tard à la fin mai pour une entrée en octobre de la même année.

7. Coûts de formation

Le candidat est soumis aux mêmes conditions que pour les études EPD ES en ce qui concerne les frais d'admission et de diplôme. Pour les frais d'écolage, ceux-ci sont proportionnels à la durée de formation (15 mois au lieu de 24).

8. Particularités

Si un étudiant SC-IMC veut passer de la filière SC-IMC à SI en cours de formation, il peut prétendre à une passerelle immédiate s'il exerce dans un service reconnu pour la formation d'expert EPD ES SI et que sa demande est dûment appuyée et validée par son lieu de formation pratique.

Trois options lui sont alors offertes selon les cas de figure ci-dessous :

1. Si la demande validée par le lieu de pratique parvient au moins 30 jours avant la fin de la première session SI, il peut poursuivre son cursus dès le début de la deuxième session dans la filière EPD ES SI à condition d'avoir réussi l'examen théorique SC. Aucun droit à un titre d'infirmier certifié SC-IMC n'est alors octroyé. Dans ce cas de figure, il doit répondre aux exigences du point 4.1 de ce document.
2. Si la demande respecte le cas de figure précédent, mais que l'étudiant en parallèle de son transfert en filière EPD ES SI, se présente au profil de qualification final SC (examen pratique final SC et travail de certification), il pourra en cas de réussite porter le titre d'Infirmier certifié en soins continus.
3. Si la demande est formulée par l'étudiant SC-IMC avant le 30 avril de l'année en cours et qu'elle est validée par le lieu de pratique, il rejoint la promotion EPD ES SI parallèle dès le mois de mai de cette même année.

Nom du fichier	Auteur	Date	N° de version	Approbation	
CFS - Référentiel - 3314 - Concept - Passerelle spécialiste SC-IMC vers expert SI.docx	RFILSI	22-09-2022	02	RCFS	Page 5 de 6

Un cas de figure de passerelle inversée peut être envisagé dans le cas suivant : un étudiant EPD ES SI en arrêt de formation, mais ayant réussi ses examens théorique et pratique de première session, ainsi qu'au bénéfice d'au moins 12 mois de formation, peut se présenter au profil de qualification finale SC-IMC dans un délai maximal de 2 ans après l'arrêt, pour autant qu'il ait continué d'exercer dans une unité de soins continus ou intensifs.

Cette démarche doit être validée par le lieu de pratique employeur. En cas de réussite, il peut porter le titre d'infirmier certifié en soins continus.

Nom du fichier	Auteur	Date	N° de version	Approbation	
CFS - Référentiel - 3314 - Concept - Passerelle spécialiste SC-IMC vers expert SI.docx	RFILSI	22-09-2022	02	RCFS	Page 6 de 6